

communiqué au locataire qui reconnaît, par la signature des conditions particulières, en avoir pris connaissance afin qu'il lui soit opposable.

Article 10 : Traitement informatisé de données personnelles

Les informations et données personnelles relatives aux locataires et à tout conducteur autorisé recueillies par le loueur sont nécessaires à la gestion du contrat de location et aux relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre au loueur d'améliorer et de personnaliser les services qu'il propose et les informations qu'il adresse au locataire. En signant le contrat de location, le locataire et tout conducteur autorisé acceptent que le loueur ainsi puisse utiliser leurs données. Les données sont collectées et conservées dans le respect des dispositions de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978. Les données personnelles collectées sont les suivantes : les nom et prénom du client et ou du conducteur autorisé, la date et le lieu de naissance de la personne concernée, son adresse, son numéro téléphone, le numéro, la date, le lieu de délivrance du permis de conduire, le numéro d'immatriculation, la marque, le type et le modèle de véhicule loué, le numéro, la date et l'heure du contrat de location du véhicule, les coordonnées bancaires. Le locataire et/ou tout conducteur autorisé autorisent le loueur à conserver la copie du permis de conduire, de la carte d'identité, du passeport remis et du CACES grue.

Les données sont conservées 3 ans dans les cas suivants : incident de paiement ayant donné lieu à contentieux, infractions au code de la route, accidents ou dommages répétés imputables au conducteur ou à la personne inscrite au contrat, accidents ou dommages causés volontairement et 5 ans en cas d'utilisation d'un véhicule sans respecter les conditions générales du contrat de location. En outre, certains véhicules loués sont susceptibles d'être équipés de dispositifs de géolocalisation destinés à assurer la sécurité, à lutter contre le vol est à s'assurer du respect du contrat de location du véhicule. Le locataire et / ou tout conducteur autorisé acceptent l'utilisation du véhicule loué équipé de ce dispositif.

Seules les personnes en charge de la lutte contre le vol peuvent avoir accès aux données de géolocalisation des véhicules. Le locataire et/ou le conducteur autorisé, autorisent le loueur à transmettre, le cas échéant, aux autorités de police ou de gendarmerie, en cas de déclaration de vol ou de non-restitution, d'intrusions non autorisées détectées ou de débranchement anormal de la batterie, toute information utile.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le locataire et/ou tout conducteur autorisé disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Il leur suffit d'adresser un courrier en ce sens au loueur.

Article 11 : Attribution de juridiction

Tout litige résultant dudit contrat de location sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Rouen.

Article 12 : Conciliation préalable

En cas de litiges ou contestations de tous ordres, le locataire est obligatoirement et préalablement tenu de s'adresser au Service Clients du loueur, par lettre recommandée avec accusé de réception, aux fins de conciliation.

L'absence de réponse du loueur dans les 15 jours emporte rejet implicite de la réclamation du locataire.

Article 13 : Annexes

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance des annexes aux présentes conditions générales, à savoir le Guide des Tarifs Recommandés et les tarifs des indemnités forfaitaires et des options de rachat et de garanties.

Chacune des dispositions relatives aux pénalités/indemnités forfaitaires s'imposent aux parties.

Guide des Tarifs Recommandés

TARIFS DE NOS PRESTATIONS ET DE NOS PÉNALITÉS	Prix HT*		Information complémentaire
Fourniture de CHÂINES et/ou CHAUSSETTES	7,00 €	Par jour	
Frais pour non-restitution ou détérioration des équipements hiver (chaines et ou chaussettes)	170,00 €	Par équipement	
ONE WAY DANS L'UNE DE NOS AGENCES EN FRANCE (Aller simple, le véhicule est restitué dans une agence différente de celle de départ)	Sur devis	Par location	Des frais de rapatriement du ou des véhicules peuvent être facturés lorsque le ou les véhicules sont restitués dans une agence différente de celle de prise en charge et non prévu lors de la réservation ou du départ du véhicule
Forfait livraison ou reprise de véhicules sur site dans la limite de 20 kms	80,00 €	Par livraison	Prix HT du kilomètre supplémentaire 2,50 € HT*
Frais administratifs en cas de non-restitution du constat amiable	24,00 €	Par location	
Frais administratifs en cas de restitution après 48 H du constat amiable	12,00 €	Par location	
Frais pour kit de sécurité non restitué ou partiellement restitué ou détérioré	30,00 €	Par kit	
Forfait nettoyage intérieur/extérieur véhicule de tourisme ou utilitaire de moins de 2T5	80,00 €	Par location	Temps de nettoyage de 1H
Forfait nettoyage intérieur/extérieur véhicule de tourisme ou utilitaire de moins de 2T5	120,00 €	Par location	Temps de nettoyage de 1H30
Forfait nettoyage intérieur/extérieur véhicule utilitaire de plus de 2T5	180,00 €	Par location	Temps de nettoyage de 1H30
Forfait nettoyage intérieur/extérieur véhicule utilitaire de plus de 2T5	240,00 €	Par location	Temps de nettoyage de 2H
Frais pour perte ou casse de clé	Sur devis	Par clé	
Frais d'expédition d'un double de clé en France	50,00 €	Par clé	
Frais d'expédition d'un double de clé à l'étranger	Sur devis	Par clé	
Frais pour remplacement du pare-brise	Sur devis	Par pare-brise	
Frais pour crevaison réparable	40,00 €	Par pneumatique	
Frais de remplacement d'un pneu suite à une crevaison non réparable si détérioration	Sur devis	Par pneumatique	
Frais pour remplacement de jante	Sur devis	Par jante	
Frais de dépannage/remorquage liés à une batterie déchargée	Sur devis	Par location	Suite à mauvaise utilisation du véhicule ou équipements
Frais de dépannage/remorquage liés à la mauvaise utilisation de l'arrêt d'urgence	Sur devis	Par location	
Frais de dépannage/remorquage liés à la mauvaise utilisation du véhicule	Sur devis	Par location	
Frais de dépannage/remorquage liés à une panne de carburant et/ou d'AdBlue	Sur devis	Par location	
Frais de dépannage/remorquage liés à une erreur de carburant et/ou d'AdBlue	Sur devis	Par location	
Frais de dépannage/remorquage liés à une crevaison réparable ou non réparable	Sur devis	Par location	Avec détérioration du pneu
Frais de remise en état suite à la mauvaise utilisation de l'arrêt d'urgence	Sur devis	Par location	
Frais de remise en état suite à la mauvaise utilisation du véhicule	Sur devis	Par location	
Frais de remise en état suite à une erreur de carburant et/ou d'AdBlue	Sur devis	Par location	
Frais administratifs pour gestion des contraventions	24,00 €	Par amende	En sus de la contravention
Frais administratifs pour gestion du non-paiement des péages	48,00 €	Par amende	En sus de l'amende
Frais administratifs pour gestion des dommages	60,00 €	Par dommage	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais d'immobilisation suite à un sinistre responsable	30,00 €	Par jour	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais d'immobilisation suite à des dommages sur véhicule	30,00 €	Par jour	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais d'immobilisation suite à une mauvaise utilisation du véhicule	30,00 €	Par jour	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais d'immobilisation suite à une mauvaise utilisation de l'arrêt d'urgence	30,00 €	Par jour	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais d'immobilisation suite à une erreur de carburant et/ou AdBlue	30,00 €	Par jour	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais de non-présentation pour la récupération du véhicule suite à une réservation	30,00 €	Par réservation	
Frais d'annulation réservation < 24H	30,00 €	Par réservation	Pour toute réservation prépayée
Frais pour sinistre non déclaré	180,00 €	Par accident	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire

Frais pour complément d'AdBlue : nombre de litres manquants	2,50 €	Prix au litre	Prix du carburant facturé selon le prix du litre affiché à l'agence le jour de retour
Frais pour complément de carburant : nombre de litres manquants	2,50 €	Prix au litre	
Frais administratifs pour non-restitution du véhicule à la fin de la durée de location sans accord du loueur	30,00 €	Par jour	Liés à la gestion du dépassement de la période de location sans que l'agence ait donné son accord
Frais de rapatriement du véhicule suite à une casse due à une mauvaise utilisation du véhicule	Sur devis	Par location	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais de rapatriement du véhicule suite à un sinistre responsable	Sur devis	Par location	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais de rapatriement du véhicule suite à une erreur de carburant et / ou AdBlue	Sur devis	Par location	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire
Frais de rapatriement suite abandon du véhicule par le client	Sur devis	Par location	En sus frais de dommages ou de l'indemnité forfaitaire

ASSURANCES SUPPLÉMENTAIRES ET OPTIONS RACHAT DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE Prix HT*

	VP / VU ≤ 2T5 PTAC	VU ≥ 2T5 PTAC	22 M3 HAYON 12 M3 FRIGO	VEHICULE ELECTRIQUE
Indemnité forfaitaire simple	1 400 €	1 600 €	2 200 €	3 500 €
Indemnité forfaitaire double	2 800 €	3 200 €	4 400 €	7 000 €
Indemnité forfaitaire Vol, Destruction Totale, Incendie	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Indemnité forfaitaire simple (Coursiers, transports rapides, transports express, messageries)	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Indemnité forfaitaire Double (Coursiers, transports rapides, transports express, messageries)	8 000 €	8 000 €	8 000 €	8 000 €
Option rachat de l'indemnité forfaitaire partiel	20 € /jour	20 € /jour	20 € /jour	20 € /jour
Indemnité forfaitaire avec option de rachat de l'indemnité forfaitaire partielle	700 €	800 €	1 100 €	1 750 €
Indemnité forfaitaire avec option de rachat de l'indemnité forfaitaire partiel (vol, vandalisme et incendie)	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Indemnité forfaitaire avec option de rachat de l'indemnité forfaitaire partiel (véhicule VGA et épave)	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Option rachat de pare-brise total	11,67 € /jour	11,67 € /jour	11,67 € /jour	11,67 € /jour
Assurance crevaison pneumatique	2,5 € /jour	2,5 € /jour	2,5 € /jour	2,5 € /jour
Assurance plus (option rachat de pare-brise et assurance crevaison)	12,5 € /jour	12,5 € /jour	12,5 € /jour	12,5 € /jour
Assurance tranquillité (indemnité forfaitaire avec option rachat de l'indemnité forfaitaire partiel, option rachat de pare-brise et assurance crevaison)	26,67 € /jour	26,67 € /jour	26,67 € /jour	26,67 € /jour

DÉPÔT DE GARANTIE Prix HT*

	VP / VU ≤ 2T5 PTAC	VU ≥ 2T5 PTAC	22 M3 HAYON 12 M3 FRIGO	VEHICULE ELECTRIQUE
Dépôt de garantie pour la location d'un véhicule	1 400 €	1 600 €	2 200 €	3 500 €
Dépôt de garantie Forfait Post-Stationnement - péage	150 €	150 €	150 €	150 €

*TVA en sus au taux en vigueur

Je soussigné(e)

M

j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus. Je déclare être habilité à représenter le client pour ce contrat.

Fait à Sotteville-lès-Rouen,

le / /

Signature